# Agressions sexuelles de l'adolescente:

## Le point de vue du clinicien



Audrey Cartault Endocrinologie et gynécologie pédiatrique Hôpital des Enfants – Toulouse

### **Définitions**

#### **Agressions sexuelles**:

L'agression sexuelle est une

« atteinte **sexuelle** commise avec violence, contrainte, menace ou surprise » (article 222-22 **Code pénal**)

#### **Définition juridique du viol:**

Le viol est défini par le Code pénal (article 222-23) comme tout acte de pénétration sexuelle, de quelque nature qu'il soit, commis sur la personne d'autrui par violence, contrainte, menace ou surprise.

On distingue le viol des autres agressions sexuelles à travers l'existence d'un acte de pénétration qui peut être vaginale, anale ou buccale. Cet acte peut être réalisé aussi bien avec une partie du corps qu'avec un objet.

#### Evolution de la loi sur l'âge du consentement sexuel:

LOI 2018-703 du 3 août 2018 renforçant la lutte contre les violences sexuelles et sexistes - Article 2 : Lorsque les faits sont commis sur la personne d'un mineur de quinze ans, la contrainte morale ou la surprise sont caractérisées par l'abus de la vulnérabilité de la victime ne disposant pas du discernement nécessaire pour ces actes.

## **Quelques chiffres**

En 2016, près de 20 000 plaintes ont été déposées en France pour violences sexuelles sur mineurs, dont 78% des victimes sont des filles.

#### Rapport de l'observatoire national de la protection de l'enfance:

Nb de mineurs victimes de violence enregistré par les forces de sécurité en 2017

Nombre de victimes				DONT NOMBRE DE VICTIMES EN INTRAFAMILIAL					TAUX DE VICTIMATION (%)					
CATÉGORIE D'INFRACTIONS	ENSEMBLE	SEXE FÉMININ		SEXE MASCULIN		ENSEMBLE		SEXE FÉMININ		SEXE MASCULIN		F	SEXE	SEXE
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	ENSEMBLE	FÉMININ	MASCULIN
VIOLENCES PHYSIQUES	59 255	23 540	40	35 715	60	23 293	39	10 967	47	12 326	53	4,2	3,4	4,9
VIOLENCES SEXUELLES	22 007	17 370	79	4 637	21	6 752	31	5 298	78	1 454	22	1,6	2,5	0,6
DONT VIOLS	8 070	6 514	81	1 556	19	2 464	30	1 948	79	516	21	0,6	0,9	0,2
DONT HARCÈLEMENT ET AGRESSIONS SEXUELS	13 914	10 899	78	3 015	22	4 290	31	3 351	78	939	22	1,0	1,6	0,4

#### LES VIOLENCES SEXUELLES EN FRANCE PRINCIPALES DONNÉES 2017

Les violences sexuelles désignent tous actes sexuels (attouchements, caresses, pénétrations...) commis avec violence, contrainte, menace ou surprise ainsi que les actes relevant du harcèlement sexuel. Ces violences portent atteinte à l'intégrité physique et psychique de la victime. Elles visent à prendre le pouvoir et à dominer l'autre.

De nombreuses sources peuvent être mobilisées afin de mesurer l'ampleur des violences sexuelles en France, les caractéristiques de ces agressions ainsi que les démarches des victimes et les réponses apportées par les autorités. Les données présentées dans cette publication sont principalement issues de:

- L'enquête « Cadre de Vie et Sécurité » (INSEE ONDRP SSM-SI)
- La base des crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie, (Ministère de l'Intérieur-SSM-Si)
- Les statistiques pénale et le Casier Judiciaire National (Ministère de la Justice, SDSE)



94 000 femmes majeures

déclarent avoir été victimes de viols et/ou de tentatives de viol sur une année. Parmi elles, 65 000 déclarent avoir subi au moins un viol

9 victimes sur 10

connaissent l'agresseur

Dans 47% des situations, l'agresseur est conjoint ou ex-conjoint de la victime

1 victime sur 10

déclare avoir déposé plainte



42 000 victimes mineures et majeures

de violences sexuelles ont été enregistrées par les services de police et de gendarmerie (plaintes, signalements, constatations transmis à l'autorité judiciaires)

de violences sexuelles enregistrées par les services de police et de gendarmerie sont des femmes

Plus de la moitié

des victimes de violences sexuelles connues des forces de sécurité sont mineures. Parmi elles, 8 sur 10 sont des filles

 Depuis le mois d'octobre 2017 et le début du mouvement #MeToo, le nombre de victimes de violences sexuelles (viols, agressions sexuelles et harcèlement sexuel sur personnes mineures et majeures) enregistrées sur une année par les forces de sécurité a augmenté de 23 %



 Près de 33 000 auteurs présumés ont été impliqués dans des affaires de violences sexuelles (viols, agressions sexuelles et harcèlement sexuel sur personnes mineures et majeures) traitées par les parquets en 2017

9 100 ont fait l'objet de poursuites, 50 ont accepté et exécuté une composition pénale, 1 950 ont bénéficié d'un classement sans suite dans le cadre d'une procédure alternative aux poursuites

ont été condamnés pour des violences sexuelles

- 99 % sont des hommes
- La moitié des condamnations pour viols et agressions sexuelles concerne des faits commis sur une victime âgée de moins de 15 ans



Mission

et la lutte 0

interministérielle

pour la protection des femmes contre les violences

contre la traite des êtres humains

**DES VIOLENCES** FAITES AUX FEMMES

N°13 – Novembre 2018

#### Tableau 2

Les victimes de violences sexuelles enregistrées par les forces de sécurité en France en 2017

	VICTIMES FEMMES	VICTIMES HOMMES	TOTAL	% de femmes parmi les victimes		
VIOLS	14 930	2 180	17 110	87 %		
Victimes de - 15 ans	4 760	1490	6 250	76 %		
Victimes 15 - 17 ans	2 400	190	2 590	93 %		
Victimes majeures	7 770	500	8 270	94 %		
AGRESSIONS SEXUELLES	19 710	3 770	23 480	84%		
Victimes de - 15 ans	8 610	2 720	11 330	76%		
Victimes 15 - 17 ans	2 730	380	3110	88 %		
Victimes majeures	8 370	670	9 040	93 %		
HARCELEMENT SEXUEL	1 520	140	1 660	92 %		
Victimes de - 15 ans	170	30	200	85 %		
Victimes 15 - 17 ans	160	20	180	89 %		
Victimes majeures	1190	90	1 280	93 %		
TOTAL	36 160	6 090	42 250	86 %		

#### VIOLENCES SEXUELLES SUR MINEUR.E.S. **QUELQUES CARACTERISTIQUES**

56 % des victimes enregistrées par les forces de sécurité sont MINEURES :



80 % sont des filles



3 sur 4 ont moins de 15 ans



1 agression sur 3 a lieu dans le cercle familial

# La PEC d'une agression sexuelle sur mineur nécessite une collaboration multidisciplinaire

- Dans le cadre d'une agression sexuelle, <u>la prise en charge doit se faire de façon</u> multidisciplinaire
- L'examen clinique et gynécologique doit ce faire en 1ère intention par le médecin légiste sur réquisition
- S'il n'y a pas eu dépôt de plainte, il faut prévenir le commissariat pour le dépôt de plainte de manière à ce que le médecin légiste puisse être saisi
- <u>Bilan clinique</u>:
  - Certificat médical initial, examen gynécologique et prélèvements seront fait en 1e intention **par médecin légiste en collaboration avec le pédiatre** Il faut éviter de multiplier les examens cliniques et notamment gynécologique

## En 1<sup>e</sup> lieu: l'interrogatoire

- 1<sup>e</sup>- Prise de contact, mise en confiance, circonstance de la venue
- 2<sup>e</sup>- Antécédents médicaux personnels, traitement en cours

### 3<sup>e</sup>- Antécédents pubertaires et gynécologiques

dates des 1<sup>e</sup> règles, régularité des cycles, dates des dernières règles, activité sexuelle antérieure, MST, Statut vaccinal, contraception en cours, prise de toxiques

### 4e- circonstances de l'agression

récit des faits: heure, lieu, type

### La PEC d'une agression sexuelle sur mineur

- Le certificat initial peut être fait par le pédiatre des urgences
- Le fait d'écrire : je soussigné ... certifie ... :
  - ▶ implique que l'on a vu et examiné personnellement la patiente
- Le certificat est rédigé par un Docteur en Médecine
  - ▶ Il est daté le jour de sa rédaction et signé
  - ▶ Ne jamais indiquer le nom de l'agresseur même au conditionnel
- Les dires de la patiente et ses citations sont mise entre guillemets

### • Descriptif neutre et précis

- ▶ Ne pas oublier de mettre des éléments négatifs importants
- ▶ Préciser si possible s'il y a eu ou non pénétration
- ▶ Préciser l'ancienneté des lésions

## Préambule à l'examen gynécologique

- Un examen gynécologique n'est jamais anodin
  - Il doit faire suite à l'interrogatoire
  - Mise en confiance, jamais fait sous contrainte
  - Demander son consentement à la patiente
  - En présence d'un accompagnant si elle le souhaite

Il s'agit souvent du 1e examen gynécologique

Il va conditionner le déroulement du suivi gynécologique ultérieur de l'adolescente.

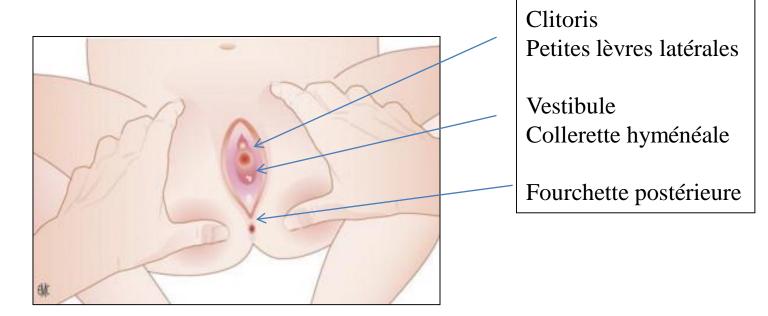
## Préambule à l'examen gynécologique

- Un examen gynécologique n'est jamais anodin
- *Idéalement*: au calme, dans une salle d'examen avec une double porte ou un sas, sur une table d'examen gynécologique
- Utilisation du MEOPA, et des techniques de relaxation
- En 1<sup>e</sup> lieu: OBSERVER et décrire
- Examen vulvaire et anal
- Possibilité d'utiliser un speculum ssi elle est pubère et avec son accord
- Prélèvements gynécologiques

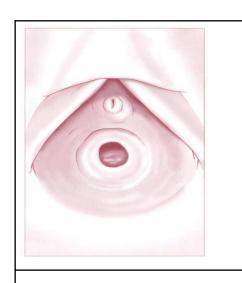
### **Comment examiner?**

Décubitus dorsal, jambes écartées, traction sur les grandes lèvres

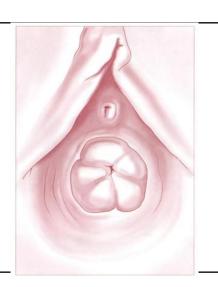
#### Examen normal de l'enfant prépubère Décrire les éléments normaux et anormaux



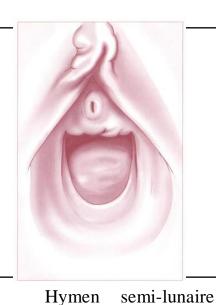
## Variantes anatomiques de l'hymen en période pré pubertaire et en début de puberté



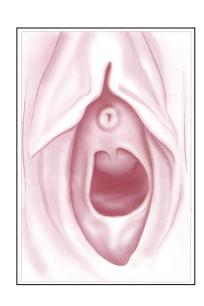
Hymen annulaire 90% des cas



Hymen redondant

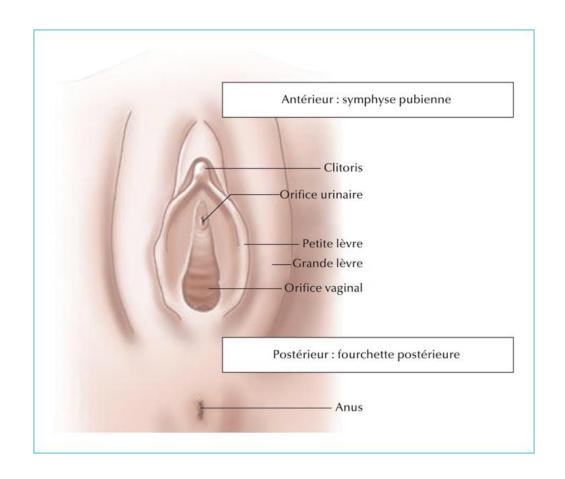


ou en forme de croissant : absence de tissu hyménéal sous l'urètre



En cours de puberté

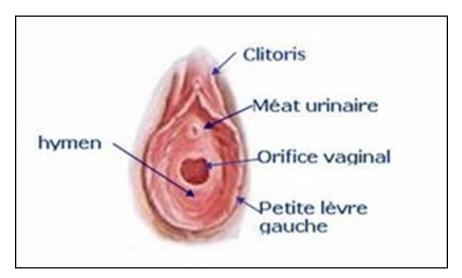
### Examen gynécologique normal de l'adolescente pubère

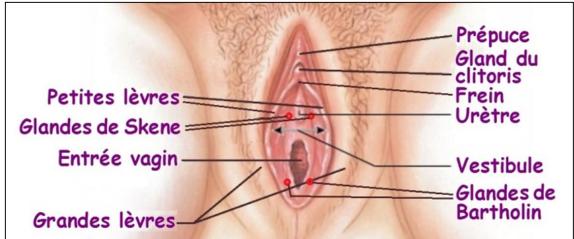


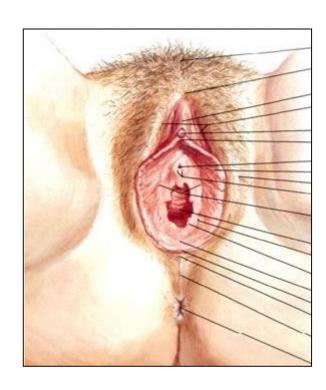
Bien décrire la localisation des lésions éventuelles

### Examen gynécologique normal de l'adolescente pubère

hymen festonné, aspect variable de l'orifice hyménéal visualisation complète de l'hymen plus facile sous meopa







# La PEC d'une agression sexuelle sur mineur: L'examen clinique

- Examen global de l'adolescente, examen cutané
- Examen gynécologique

Par ou avec le médecin légiste, idéalement pédiatre + médecin légiste En pédiatrie si possible En salle d'examen gynécologique si possible

- Description détaillée
- **Prélèvements gynécologiques:** dans de bonnes conditions +++
  Bactériologique et virologique,
  Recherche d'herpes, chlamydia, gonocoque
  Prélèvements spécifiques médecine légale

### Leucorrhées physiologiques





## Condylome



- Anaux ou vulvaires
- Demander un typage HPV
- Transmission verticale possible et intrafamiliale également

10 à 20% femmes enceintes porteuses HPV, latence plusieurs années

• Traitement dermato

### **ABUS SEXUEL**



#### **Argumentation:**

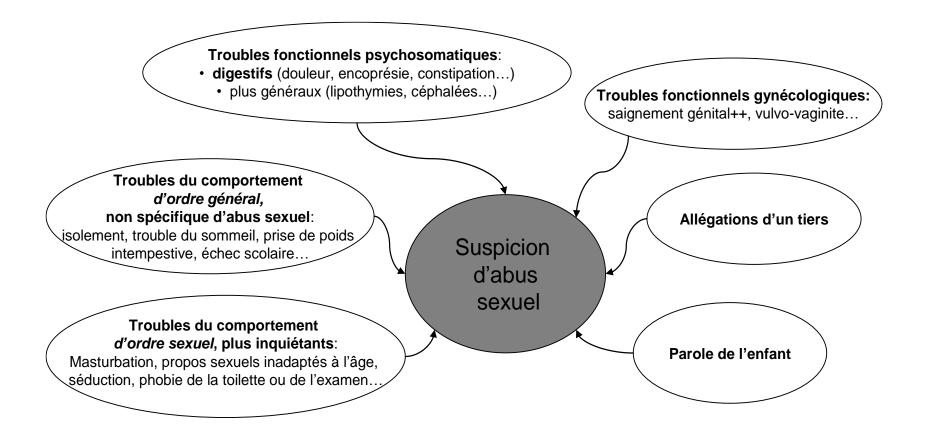
- Localisation de la plaie: 6h
- Importance de la plaie:
- ne peut être consécutive qu'à un acte de pénétration.
- Ce n'est pas une incisure physiologique car déchirure complète semi-récente de l'hymen jusqu'à la paroi vaginale
- Les lésions vaginales ou hyménéales sont toujours dues à empalement sur objet allongé ou pointu ou à une agression sexuelle

## Eléments cliniques en faveur d'une pénétration

J Pediatr Adolesc Gynecol (2007) 20:163e172 Guidelines for Medical Care of Children Who May Have Been Sexually Abused

- -Encoches ou fentes profondes au niveau inférieur/postérieur
- -Localisation: 4 8 heures, au niveau de la fourchette postérieure
- -Lésions traumatiques d'allure aiguë
- -L'examen gynécologique peut être normal

## Suspiçion d'agression sexuel chez l'enfant prépubère



### Symptomatologie souvent frustre chez l'enfant prépubère.

C'est l'association de plusieurs types de symptômes qui amène généralement à la suspicion d'abus.

+++

## Bilan paraclinique à réaliser aux urgences

#### • Bilan biologique:

- Test de Grossesse (Béta-HCG plasmatiques), FNS plaquettes, TGO, TGP
- Sérologies HIV Hépatite Chlamydia Syphilis
- Toxicologie sanguine

#### • Prélèvement d'urines:

- du matin (premier jet) : Chlamydiae par PCR
- Toxicologie urinaire

#### • Prélèvements gynécologiques:

- Prélèvements infectieux bacterio, viro
- Prélèvements spécifiques par le médecin légiste, recherche de sperme, recherche ADN...

## Traitement initial à prescrire

- Pilule d'urgence
  - Norlevo® (Levonorgestrel 1,5mg): 1 cp d'emblée
    à priori suffisant jusqu'à 72h après le rapport
  - Ou bien Ellaone (Ulipristal acetate 30 mg): efficace jusqu'à 5j ou 120h
- Traitement IST
- Prophylaxie VIH
- Sero-vaccination Hépatite B

### Suivi médical au décours de la PEC initiale

Hospitalisation ou retour à domicile?

À discuter selon le contexte, selon l'étayage familial, selon le risque de récidive, selon le traumatisme physique et psychologique...

- Prévoir un accompagnement psychologique +++
- Toujours proposer un RDV médical en consultation dans les semaines qui suivent pour

Refaire un test de grossesse

Discuter une contraception

Initier un suivi gynécologique

### **Conclusion**

- Prise en charge et collaboration multidisciplinaire +++ pédiatre, légiste, pédopsychiatre, infectiologue, gynécologue...
- Un examen gynécologique n'est jamais anodin chez l'enfant ou l'adolescente de plus dans un contexte d'agression.
- Il faut être vigilant aux mots prononcés et aux gestes réalisés.
- Prévoir un RDV de suivi systématique si retour à domicile +++
  Soit par pédiatre des urgences
  soit par gynéco pédiatre en donnant les coordonnées du secretariat